

## Les droits et devoirs du censitaire François Frigon - II -

### Les dimensions et les caractéristiques de la terre ancestrale

Pierre Frigon (4)

Ce qui étonne à la lecture de l'original du contrat passé chez le notaire Cusson c'est de lire "vingt et un" arpents de profondeur biffé et remplacé par quarante "sil sy trouve". On sait que les terres concédées à Batiscan avaient quarante arpents de profondeur. Pourquoi alors avoir écrit vingt et un? Mesquinerie du seigneur? Non, configuration du terrain.

La carte de 1725<sup>(1)</sup> montre que la concession de François était la neuvième à l'Ouest de la rivière Batiscan. Toutes ces terres étaient bornées à un bout par la Batiscan et, à l'autre par le fleuve Saint-Laurent, dans une orientation nord-ouest sud-est. Elles étaient situées en zone inondable du côté de la Batiscan. En effet, le contrat mentionne que '*sera aussy obligé le dict Frigon de laisser un grand chemin sur le bord de la sus dicte riviere batiscan pour le commerce de ces voisins ou moing de trente pieds de large a prendre lors des grand marée*'. La zone inondable ne peut être située sur le Saint-Laurent puisque c'est de ce côté que les maisons son bâties.

Dans quelle mesure la terre de François était-elle marécageuse? Bien malin qui pourrait le dire. Chose certaine, il n'a pas eu droit à ses quarante arpents. En fait, si on se réfère au pas de Robert (2), qui a "marché" la terre pour en évaluer la longueur et qui

nous relate avec humour cette difficile expédition de brousse à travers maïs et ruisseau spongieux<sup>(2)</sup>, la terre mesure actuellement environ 2639 enjambées de 28 pouces, sans compter les détours au faîte des arbres. C'est à dire environ 34 arpents de longueur. François s'est-il fait rouler? Du point de vue d'un fermier, la réponse est oui. Mais François était plutôt chasseur et voyageur que fermier. Cette terre était beaucoup plus giboyeuse qu'une terre située loin de Batiscan. Sans doute était-il indifférent à quelques arpents en plus ou en moins pour profiter d'un accès à la Batiscan pour la chasse et la pêche. C'est sans doute pourquoi il a fait biffer "vingt et un" pour faire écrire quarante "sil sy trouve" Ainsi il était sûr de son accès à la rivière

1- Voir l'article de Robert Frigon (2), Les Frigon, Volume 3, numéro 2, page 3

2- Voir l'article de Robert Frigon (2), Les Frigon, Volume 3, numéro 4, page 7